

## **RAPPORT MORAL**

### **Président du COMIFER, Pascal Denoroy**

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**4 avril 2019**

Dans les 12 derniers mois, le COMIFER a réalisé la quasi-totalité de ses projets :

- Lancement d'un nouveau Groupe de Travail « fertilité organique et biologique des sols » qui s'est réuni pour la première fois en juin 2018 ; les 4 autres groupes de travail ainsi que le groupe d'appui à la mise en œuvre de la Directive Nitrates, ont continué à fonctionner avec régularité, chacun à leur façon. Les responsables de ces groupes présenteront plus en détail leurs réalisations dans quelques minutes.
- Co-organisation d'un évènement parallèle, à l'atelier scientifique international « Nitrogen Workshop » à Rennes (Side-Event, le 27 juin 2018)
- Mise en chantier avec le GEMAS des 14<sup>e</sup> Rencontres de la fertilisation raisonnée et de l'analyse ; le chantier est à un état d'avancement normal pour la date présente
- Labellisation des outils de calcul de la dose d'azote suivant la méthode du bilan : une première session de labellisation a eu lieu (février 2019) et les labels ont été publiés ; les procédures seront évaluées suite à cette première expérience
- Journée thématique sur la volatilisation de l'ammoniac (14 mars 2019)

Toutes ces actions ont été possibles grâce au dévouement des animateurs des groupes et des personnes qui ont composé les commissions *ad hoc*, sans oublier l'intervention indispensable de notre déléguée générale et de notre chargée de mission.

Le Conseil d'Administration a rempli son rôle en se réunissant comme prévu ; tous les comptes rendus sont toujours à la disposition des adhérents dans l'espace réservé à cet effet sur notre site web.

Nos moyens de communication ont continué à s'étoffer : site web, newsletter, avec une première incursion –sans doute à développer– dans le domaine des réseaux sociaux (comptes LinkedIn et Twitter).

Pour plus d'efficacité dans l'organisation et le suivi des manifestations, nous avons fait développer un nouvel outil informatique de gestion des adhésions et inscriptions avec paiement en ligne. Notre site web a été sécurisé (passage en https).

Les relations avec l'administration ont continué à se développer à travers la convention annuelle avec le MAA et un rendez-vous a eu lieu le 9 octobre 2018 avec le chef du Service Compétitivité et Performance Environnementale à la Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises (DGPE). La participation au Comité GENEM (Gestion des Eléments Nutritifs et des Emissions vers les Milieux), commun au MAA et au MTES, s'affirme comme un moyen d'échanges avec de nombreuses parties prenantes.

Cette année a donc été bien remplie, mais si notre d'activité apparaît globalement satisfaisante et semble correspondre aux attentes de nos adhérents et de manière plus générale aux acteurs de la fertilisation raisonnée, il n'en reste pas moins vrai que nos finances montrent une fragilité préoccupante. Il nous faut impérativement augmenter et diversifier nos ressources. Nous en reparlerons tout à l'heure lors de la présentation des comptes.

Il persiste également un besoin de recrutement, et aussi de rajeunissement de nos instances (CA, groupes...) pour envisager des tuilages permettant la continuité des actions du Comifer.

D'ici la prochaine Assemblée Générale en 2020, plusieurs chantiers nous attendent :

- L'élaboration d'une nouvelle convention avec le MAA, sans doute en lien avec une modification du fonctionnement des GREN
- La réalisation effective des 14<sup>e</sup> Rencontres les 20 et 21 novembre 2019 à Dijon, et d'un évènement supplémentaire en 2020, encore à définir
- Je propose également une rénovation de nos textes de référence et de notre mode de financement
  - o En actualisant nos statuts et notre règlement intérieur. Cela devrait nous conduire à coupler la prochaine Assemblée Générale (2020) avec une Assemblée Générale extraordinaire, seule habilitée à changer les statuts. Ce pourrait être l'occasion de reconsidérer la place des retraités et des étudiants dans le Comifer. Une procédure de large concertation préalable sera mise en place en interne.
  - o Pour la recherche de nouveaux financements, une expertise fiscale de notre situation nous permettra d'identifier quels services nous pourrions offrir, en particulier via l'intervention de notre chargée de mission, épaulée par les groupes.

Ces évolutions doivent être accompagnées d'une réflexion sur de possibles évolutions de nos thématiques et axes de travail (en lien d'ailleurs avec l'évolution de la carte des RMT). Le débat prévu en fin de matinée, après les obligations statutaires de l'Assemblée Générale, devrait nous aider dans ce sens. Aussi les présentations des activités des groupes seront cette année assez courtes, mais nous y reviendrons lors de ce moment de discussion.